

« AGRICULTURE ET ALIMENTATION : LES COMMUNES EN PREMIÈRE LIGNE »



LES ZOOMS DU PAT

L'AGRICULTURE SUR LE TERRITOIRE DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES EN CHIFFRES

2 129

exploitations agricoles (en 2020)

5,8 %

de la population totale sont actifs
agricoles permanents (en 2020)

499

exploitations agricoles ont disparu
en 10 ans (entre 2010 et 2020)

1/2

exploitation agricole a au moins un
chef d'exploitation de plus de 55 ans
(en 2020)



DE GRANDS ENJEUX AGRICOLES POUR LE TERRITOIRE

L'agriculture et la viticulture sont essentielles au territoire : elles emploient, nourrissent, dynamisent la vie locale et façonnent l'identité territoriale. Aujourd'hui, elles font face à de nombreux défis – renouvellement des générations d'agriculteurs, contexte économique des vins difficile, impact du changement climatique sur les cultures, tension sur la ressource en eau – qui questionnent leur pérennité et leur avenir. Face à l'ampleur des enjeux, il convient à tous les acteurs du territoire, de se mobiliser autour des questions agricoles et alimentaires.

DES ACTIONS À MENER À L'ÉCHELLE LOCALE

L'agriculture étant à la croisée de nombreuses politiques (foncière, économique, environnementale...), les collectivités locales ont plusieurs leviers pour intervenir et accompagner le devenir de cette agriculture sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles :



Préserver les terres agricoles

Afin de préserver le caractère agricole du foncier, il est possible de :

- ▶ d'inscrire la préservation des terres agricoles dans les documents d'urbanisme (carte communale, PLU, PLUi, etc.)
- ▶ de concilier développement local et préservation des terres agricoles en réutilisant les logements vacants, en limitant l'agrandissement des zones commerciales, etc.



Faciliter l'installation agricole

Pour faciliter l'installation agricole, dont l'accès au foncier est l'un des principaux freins, et réinvestir les friches agricoles, les communes peuvent :

- ▶ Repérer le foncier communal et le mettre à disposition d'agriculteurs ; contacter et sensibiliser les propriétaires terriens pour qu'ils mettent à disposition leurs terres ; faire une veille foncière,
- ▶ Acheter des terres agricoles et les mettre à disposition ; financer du stockage de foncier dans l'attente de trouver un porteur de projet agricole,
- ▶ Financer des travaux de défrichage et d'aménagement foncier,
- ▶ Aider les agriculteurs-cédants à transmettre leur exploitation agricole (recensement de tous les agriculteurs-cédants, fléchage vers les organismes professionnels agricoles, aide à la recherche d'un repreneur, etc.),
- ▶ Faciliter l'accès au logement pour les jeunes agriculteurs et les agriculteurs-cédants.



Construire des circuits alimentaires locaux

Il existe de nombreuses actions à mener pour à la fois aider les agriculteurs du territoire à trouver des débouchés commerciaux locaux et pour permettre aux habitants d'avoir une offre en produits alimentaires locaux accessible :

- ▶ Aider le(s) commerce(s) alimentaire(s) à se pérenniser et les inciter à s'approvisionner en produits locaux,
- ▶ Encourager la restauration commerciale à s'approvisionner en produits locaux,
- ▶ Soutenir les marchés, les groupements d'achat,
- ▶ Approvisionner la restauration collective (cantines des écoles, etc.) en produits locaux,
- ▶ Organiser des évènements de rencontre entre producteurs et consommateurs,
- ▶ Soutenir/financer les projets collectifs de transformation et commercialisation agricoles (atelier de transformation, boutique de producteurs, etc.).





Favoriser une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé

Pour développer une agriculture adaptée aux évolutions du climat et respectueuse de l'environnement et de la santé, les acteurs du territoire peuvent :

- ▶ Soutenir les démarches d'amélioration des pratiques agronomiques (développement de l'agriculture biologique, etc.),
- ▶ Inciter à la baisse d'usage de pesticides dans des zones à enjeu (proche des habitations, autour des aires de captage d'eau, etc.),
- ▶ Encourager les cultures adaptées au climat méditerranéen,
- ▶ Coordonner un partage de la ressource en eau équitable et adapté aux priorités du territoire.



Un exemple d'engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement et de la santé :

Le label territoire bio engagé.

Déposez une demande de labellisation sur le site : territoirebioengage.fr/



DES COMMUNES DU TERRITOIRE QUI PORTENT DES PROJETS AGRICOLES

FÉLINES-MINERVOIS

Objectifs :

- ▶ Installer une activité pastorale,
- ▶ Tendre vers une autonomie alimentaire.

Les actions menées :

- ▶ Étude pastorale,
- ▶ Installation de 2 bergers : porcins et ovins,
- ▶ Acquisition de terre maraîchère pour une installation,
- ▶ Requalification des cuves viticoles en stockage d'eau pour l'utilisation maraîchère,
- ▶ Accompagnement des agriculteurs dans la conception et la fabrication de machine pour une agro-écologie paysanne.

CAPESTANG

Objectif :

- ▶ Installer une activité maraîchère.

Les actions menées :

- ▶ Repérage du foncier disponible,
- ▶ Sensibilisation des propriétaires terriens,
- ▶ Inscription de zones pour l'installation agricole dans le PLUi,
- ▶ Achat par la commune de terres agricoles,
- ▶ Etude en cours sur la récupération des eaux usées pour l'irrigation de cultures maraîchères.

PRÉMIAN

Objectif :

- ▶ Favoriser de potentielles installations.

Les actions menées :

- ▶ Recensement des besoins des producteurs de la commune,
- ▶ Repérage du foncier communal et du foncier privé disponible avec les habitants (publication dans la gazette communale et réunion),
- ▶ Installation d'une productrice sur un terrain communal,
- ▶ Réflexion en cours sur l'intérêt d'un atelier de transformation collectif.

Vous souhaitez agir en faveur de l'agriculture ?

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles vous accompagne dans l'élaboration et la mise en œuvre de votre projet agricole communal ou intercommunal !

Pour tout renseignement, contactez le Pays Haut Languedoc et Vignobles au **04 67 38 11 10** ou contact@payshlv.com

